

# DISTRICT DE L'YONNE

# DE FOOTBALL

Le Journ@l



## PEF : DONNER AUX CLUBS UNE LIGNE DIRECTRICE

### Partenaires



Les référents du Programme Éducatif Fédéral icaunais étaient conviés ce mardi 23 octobre à une réunion de lancement, animée par Bruno BILLOTTE, Cadre Technique Départemental.

Article en page 9

### Partenaires



« Le District, c'est VOUS ! »

Christophe CAILLIET

### Sommaire

Informations	Pages 1 à 7
Actualités	Pages 8 à 11
Procès-Verbaux	Pages 12 à 17

### Info rose...

**Retrouvez-nous ce soir au stade Abbé Deschamps à l'occasion d'Octobre Rose !! Un maillot de l'équipe de France 2 étoiles et un maillot de l'AJA à gagner !**

**Nous vous informons qu'exceptionnellement, il n'y aura pas de journal le vendredi 2 novembre 2018.**



### OCTOBRE ROSE À L'AJA, C'EST CE SOIR !



**Le mois le plus rose de l'année fait son retour et nous avons tous le devoir de se mobiliser pour la lutte contre le cancer du sein. Le district de l'Yonne a une nouvelle fois décidé d'œuvrer pour cette cause...**

Le cancer du sein est le plus répandu des cancers féminins. Près d'une femme sur 9 sera concernée au cours de sa vie, le risque augmentant avec l'âge...

Après les « **foulées roses de l'Yonne** » de ce dimanche 14 octobre, nous vous invitons à venir nombreux le vendredi 26 octobre au stade de l'Abbé Deschamps !

Une tombola est organisée au profit de la ligue contre le cancer. **Vous pouvez faire accélérer la recherche en tentant de gagner un maillot de l'équipe de France 2 étoiles et un maillot de l'AJ AUXERRE !**

Des oppositions E.F.F (École féminine de football) – joueuses U6F à U11F – avant la rencontre de Ligue 2 AJA contre PARIS FC auront lieu sur le terrain synthétique (annexe n°1) à partir de 18h30.

*Le District de l'Yonne encourage tous les amoureux (ou non) du ballon rond à se joindre à lui pour cette admirable cause.*

# OCTOBRE ROSE



TOUS MOBILISÉS  
CONTRE LE CANCER  
DU SEIN

TOMBOLA

Oppositions U6F à U11F à partir de 18h30 !  
*terrain synthétique*



UN MAILLOT DE L'ÉQUIPE DE FRANCE  
ET UN MAILLOT DE L'AJA À GAGNER !



AJA-PARIS FC  
VENDREDI 26 OCTOBRE 2018



Ne pas jeter sur la voie publique—IPNS

## PLANNING DES FORMATIONS 2018/2019



Le calendrier des formations de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football a été



établi pour la saison 2018/2019. Dans ce document, retrouvez l'ensemble des dates de formations Éducateurs et Dirigeants.

[Calendrier 2018/2019](#)

## FORMATIONS DES DIRIGEANTS : LE PLANNING

Optimiser les ressources financières, réagir face à un conflit, préparer et animer une réunion... De multiples thèmes seront étudiés par les dirigeants. Ces formations, d'une durée de 4 heures, ont lieu le samedi matin de 8h30 à 12h30.

Le District de l'Yonne met à votre disposition les différentes [Formations des dirigeants](#) (image ci-contre en PDF), la [fiche d'inscription](#) et le « [Bon formation](#) », à retourner à Madame Catherine BUCHWALTER sur [cbuchwalter@lbfc.fff.fr](mailto:cbuchwalter@lbfc.fff.fr).

[Plus d'infos](#)

FORMATIONS DES DIRIGEANTS				
Civilité à tous les licenciés de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté				
NOVEMBRE			DECEMBRE	
<b>9 NOVEMBRE 2018</b> <b>VARENNES VAUZELLES</b> DECOUVRIR LA METHODOLOGIE DE PROJET * Savoir établir un diagnostic sur son club et élaborer une stratégie. * Savoir concevoir et formaliser un projet à travers plusieurs outils (budget, tableau de ressources, échéancier...). * Communiquer sur un projet en interne et en externe. * Réaliser le rétro-avis d'un projet.	<b>10 NOVEMBRE 2018</b> <b>BESANCON OU MONTEBEAUARD</b> APPREHENDER LES RESPONSABILITES DE L'ASSOCIATION ET DE SON DIRIGEANT * Connaître et prévenir les risques inhérents à l'activité de l'association. * Identifier les responsabilités pouvant être engagées par l'association et ses dirigeants. * Distinguer les différents types d'assurances.	<b>10 NOVEMBRE 2018</b> <b>AUXERRE</b> OPTIMISER LES RESSOURCES FINANCIERES DE SON CLUB * Identifier les ressources financières potentielles d'un club. * Définir le sponsoring et le mécénat. * Savoir présenter son club à un partenaire privé et réaliser son entretien. * Faciliter des subventions (régies, accords, dispositifs fédéraux et locaux...).	<b>1er DECEMBRE 2018</b> <b>VESOUL</b> S'APPROPRIER LES CLES DE LA GESTION FINANCIERE * Comprendre le rôle d'un trésorier dans les comités. * Assurer les enjeux de la comptabilité. * Savoir reconnaître les différents documents comptables (compte de résultat, bilan). * Rôles du comptable, le trésorier de son club en rapport sur le budget prévisionnel et le plan de trésorerie.	<b>8 DECEMBRE 2018</b> <b>SAINT REAY</b> REAGIR FACE A UN CONFLIT * Comprendre les mécanismes en jeu dans les conflits. * Maîtriser ses émotions. * Permettre une sortie de crise honorable pour tous. * Savoir répondre à l'agressivité sans être agressif. * Comprendre la posture de tiers dans les conflits. * Connaître les outils de prévention des conflits de la FFF.
<b>17 NOVEMBRE 2018</b> <b>VARENNES VAUZELLES</b> CONSTRUIRE ET PROMOUVOIR UN PROJET * Concevoir un projet de A à Z à partir d'un thème donné (support, associatif, éducatif). * Savoir présenter un projet. * Capitaliser sur les bonnes pratiques à travers plusieurs fiches projets.	<b>17 NOVEMBRE 2018</b> <b>QUETIGNY</b> PREPARER ET ANIMER UNE REUNION * Maîtriser la préparation et l'organisation d'une réunion. * Savoir conduire une réunion animée et rendre sa réunion attractive, incisive et factuelle. * Conclure sa réunion et se projeter sur le lendemain : mettre en place un plan d'actions, produire un compte-rendu...	<b>24 NOVEMBRE 2018</b> <b>VESOUL</b> REAGIR FACE A UN CONFLIT * Comprendre les mécanismes en jeu dans les conflits. * Maîtriser ses émotions. * Permettre une sortie de crise honorable pour tous. * Savoir répondre à l'agressivité sans être agressif. * Comprendre la posture de tiers dans les conflits. * Connaître les outils de prévention des conflits de la FFF.	<b>14 DECEMBRE 2018</b> <b>QUETIGNY</b> RESPONSABILITES ASSURANCES (voir le règlement de la Mutualité de l'Yonne) * Assurances responsabilité individuelle accident des personnes (dirigeants, joueurs etc.). * Assurances des biens et des participations. * Protection juridique...	<b>15 DECEMBRE 2018</b> <b>AUXERRE</b> APPREHENDER LES RESPONSABILITES DE L'ASSOCIATION ET DE SON DIRIGEANT * Connaître et prévenir les risques inhérents à l'activité de l'association. * Identifier les responsabilités pouvant être engagées par l'association et ses dirigeants. * Distinguer les différents types d'assurances.

## NOUVEAUTÉ SUR LES « BONS FORMATIONS »

Suite à la victoire de l'équipe de France à la Coupe du Monde 2018, des évolutions ont été apportées au chapitre Formation du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) pour la saison 2018-2019. Ces évolutions comprennent notamment une revalorisation de l'enveloppe initiale attribuée en faveur de la formation (bons formations) de dirigeants, d'éducateurs et d'arbitres.

### « BONS FORMATIONS » ÉDUCATEURS :

=> Pour les modules de formation U6/U7 à U15 + animatrice fédérale : chaque licencié bénéficie de deux « bons formation » de 25 € pour chaque module de 16h ou moins effectué durant la saison 18/19.

Pour les modules composant les Certificats Fédéraux de Football 3 et 4, les modules complémentaires, les certifications et les formations continues de niveau 3 et 4, le dispositif est inchangé : 1 bon formation par module de 16h ou moins dans la limite de 2 bons par saison.

[TÉLÉCHARGER LE BON DE FORMATION ÉDUCATEURS](#)

## « BONS FORMATIONS » DIRIGEANTS :

=> dans le cadre du Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants : chaque licencié bénéficie désormais de 2 « bons formations » de 25 € pour chaque module de formation de 4h effectué durant la saison 18/19. Ce dispositif sera entièrement géré par l'Institut de Formation du Football.

[TÉLÉCHARGER LE BON DE FORMATION DIRIGEANTS](#)

## « BONS FORMATIONS » ARBITRES :

=> pour la saison 18/19 : chaque licencié bénéficie de 2 « bons formations » de 25 € pour le module de formation initiale d'arbitre. Pour rappel, ces bons sont utilisables à trois conditions cumulatives :

- ⚽ le tarif de la formation (frais pédagogiques) devra être égal à 90 €,
- ⚽ l'IR2F/Ligue est en charge de la gestion administrative,
- ⚽ le contenu pédagogique de la formation est celui fourni par la DTA.



[TÉLÉCHARGER LE BON DE FORMATION ARBITRES](#)

### IMPORTANT

Pour tous les stagiaires (éducateurs, arbitres, dirigeants) qui ont déjà effectué une formation depuis le 1er juillet 2018, il est demandé à ce que soit remboursé au club ou au stagiaire la somme de 25€ de manière rétroactive, sous réserve que le stagiaire avait réglé une partie de sa formation avec un « bon formation ».

## RECYCLAGE DES ARBITRES AUXILIAIRES

La réunion de recyclage des arbitres auxiliaires se déroulera le lundi 29 octobre à 19h00 au siège du district de l'Yonne de Football (10 Avenue du 4ème Régiment d'Infanterie). Une convocation a été envoyée aux intéressés.



## AEF 89 : LA DATE DE L'AG

L'Assemblée Générale de l'Amicale des Éducateurs se déroulera le lundi 29 octobre à 19h00 au « Salon Bourgogne » de l'AJ AUXERRE.

## « BLEU BLANC ROUGE FOOT »

La victoire de l'équipe de France a provoqué un afflux de licencié(e)s dans vos structures, cet outil a été créé pour vous aider à accueillir, attirer et fidéliser des licencié(e)s et à organiser et développer des manifestations :

[Programme clubs](#)

NDLR : Le PDF est interactif lorsque vous cliquez sur les onglets



# PRATIQUE PHYSIQUE SPORT ET MEDICAMENTS

PARTENAIRE OU ADVERSAIRE ?

SOIN OU DOPAGE ?

Conférence du Docteur  
**Frédéric COCQUEMPOT**

Médecin de la Ligue BFC Athlétisme  
Médecin du CD 89 Athlétisme



## Le 16 novembre à 19h

Salle du 89 - Boulevard de la Marne – Auxerre

Entrée gratuite

# FORMATIONS PSC1 ET CASICO

Le CDOS89 propose les formations suivantes :

- **PSC1 (1<sup>ers</sup> secours)**

Les 24 et 25 novembre 2018 aux horaires suivants :  
Le samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 Et le dimanche de 8h30 à 12h à Monéteau.

Tarif : 40 €



- **CASICO (logiciel de comptabilité)**

Le 24 novembre 2018 de 9h à 12h30 à la Maison des sports à Auxerre (10 avenue du 4<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie).

Tarif : 100 €

Chèque(s) à établir à l'ordre du CDOS89.

Pour plus d'informations, merci de contacter Anne-Marie GRAILLOT au 03.86.52.09.92



## « EMPLOIS AIDÉS... ET APRÈS ? »

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Côte-d'Or vous invite à participer à un forum des associations sportives intitulé "Emplois aidés... et après?".

La présence d'un binôme Administrateur-Salarié par structure présente est vivement conseillée.

Cette journée, organisée en partenariat avec le Dispositif Local d'Accompagnement de Côte d'Or et avec le soutien de la DRDJSCS Bourgogne Franche-Comté, se déroulera le **mardi 6 novembre 2018 de 9h à 18h au CREPS** de Bourgogne Franche-Comté à Dijon.

L'objectif de ce forum est de vous apporter un soutien technique :

- en vous proposant un accompagnement personnalisé, pragmatique et opérationnel
- en vous mobilisant autour de la consolidation de l'activité de votre association et de la diversité de ses ressources.

L'animation de la séance plénière et des ateliers sera assurée notamment par :

- la société SPORTNOVA
- le CRDLA Sport
- le DLA de Côte d'Or

Inscription obligatoire à l'aide du lien suivant **avant le 28 octobre 2018** :

<https://goo.gl/forms/APV3Pqo8Afb3iyYF2>



WWW.POLE-ECONOMIE-SOLIDAIRE21.ORG

# FORUM DES ASSOCIATIONS SPORTIVES EMPLOIS AIDÉS... ET APRÈS ?

LE 06 NOVEMBRE 2018

AU CREPS DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE  
15 RUE PIERRE DE COUBERTIN À DIJON

9H00 ACCUEIL CAFÉ

**9H30-12H30 PLÉNIÈRE**

- QUEL MODÈLE ÉCONOMIQUE POUR PÉRENNISER VOS EMPLOIS ?
- COMMENT AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE VOTRE ORGANISATION INTERNE ?
- TÉMOIGNAGES

PAUSE DÉJEUNER - REPAS OFFERT

**14H-18H ATELIERS**

- QUELLES MUTUALISATIONS ...
- QUEL PROJET ASSOCIATIF ...
- QUELLES RELATIONS BÉNÉVOLES / SALARIÉS ...
- QUELS APPUIS AU SECTEUR SPORT ...
- QUELLE ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ ...

... AU SERVICE DE L'EMPLOI ?

RENSEIGNEMENT AU 03.80.50.90.47





## EXAMEN D'ARBITRAGE : LES RÉSULTATS



Les 6, 13 et 20 octobre s'est déroulée au centre de formation de l'AJ AUXERRE, la première formation initiale à l'arbitrage de la saison, à laquelle 15 candidats sur 17 ont été reçus.

### Candidats arbitres admis :

- ⚽ Mickaël ALLARD \_ *STADE AUXERROIS*
- ⚽ Pierre BELLON \_ *PONT SUR YONNE*
- ⚽ Nolan BRAGE \_ *STADE AUXERROIS*
- ⚽ Anthony BROUTIN \_ *FC GATINAIS*
- ⚽ Antoine DUBALLE \_ *AJS NEUVY SAUTOUR*
- ⚽ Yohan FRAPPIN \_ *FC CHAMPS*
- ⚽ Rudy GUICHETEAU \_ *GRON / VERON*
- ⚽ David LAHAYE \_ *FC GATINAIS*
- ⚽ Antoine-Galaad LAURENCOT \_ *SAINT GEORGES*
- ⚽ Maël LEMOULE \_ *FC COULANGES*
- ⚽ Loïc MORESCO \_ *SAINT GEORGES*
- ⚽ Wassim OUZMERKOU \_ *STADE AUXERROIS*
- ⚽ Thomas SELIER \_ *AJ AUXERRE*
- ⚽ Quentin TRUMEAU \_ *SAINT FARGEAU*



### Candidat arbitre auxiliaire admis :

- ⚽ Philippe CHATON \_ *STADE AUXERROIS*

## Candidats ayant échoués :

- ⚽ Bruno CARAFA \_ US JOIGNY
- ⚽ Valentin LISSIDA \_ FONTAINE LA GAILLARDE

## Candidat inscrit, non excusé et n'ayant pas effectué la formation :

- ⚽ Kévin THIBOUVILLE \_ PARON FC

L'examen de rattrapage se déroulera ce soir à 19h00 au siège du district de l'Yonne (10 avenue du 4<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie à AUXERRE).



## PEF : DONNER AUX CLUBS UNE LIGNE DIRECTRICE

Les référents du Programme Éducatif Fédéral icaunais étaient conviés ce mardi 23 octobre à une réunion de lancement, animée par Bruno BILLOTTE, Cadre Technique Départemental.

C'est donc autour de 20 personnes que notre technicien a pu présenter le programme éducatif aux clubs nouvellement inscrits et



effectuer un rappel aux référents présents. Cette réunion a permis de faire un point sur la saison écoulée et donner une ligne directrice aux éducateurs chargés d'œuvrer au bon déroulement du programme fédéral dans leur club. Nos responsables PEF ont formés des groupes de travail auxquels divers axes ont pu être étudiés et citer les avantages et inconvénients du programme. Trois points sont à développer pour cette saison 2018/2019 : **le fil conducteur** : motiver les éducateurs ; **la communication** : relayer dans le club et au district les animations et ateliers effectués ; **une commission** : projet de création d'une commission spécifique au programme éducatif au sein du district. Celle-ci serait utile à la gestion globale du PEF dans l'Yonne, la promotion et la mise en place d'une aide pour les clubs nouvellement inscrits.

### Clubs représentés :



- |                   |                 |
|-------------------|-----------------|
| ⚽ AJA             | ⚽ HERY ES       |
| ⚽ AUXERRE ROSOIRS | ⚽ JOIGNY US     |
| ⚽ AUXERRE SC      | ⚽ QUARRE FC     |
| ⚽ CHARNY US       | ⚽ ST FARGEAU SF |
| ⚽ CHEVANNES FC    | ⚽ TONNERRE UF   |
| ⚽ COURSON ASF     |                 |



# PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL



P

PLAISIR

R

RESPECT

Ê

ENGAGEMENT

T

TOLÉRANCE

S

SOLIDARITÉ

Santé

Engagement  
citoyen

Environnement

Fair-play

Règles du jeu  
et arbitrage

Culture  
foot

## LES VÉTÉRANS



Saint Sauveur / Saints - Toucy



CDY – Mont Saint Sulpice



Varennes - Appoigny



Senan - Cerisiers



PV 96 CT 15

Auxerre le 19 octobre 2018

COMMISSION  
TECHNIQUE

**PASS COACHING pour les catégories U15 et U18**  
**Début des évaluations le samedi 3 novembre 2018**



PJ : fiche évaluation pass coaching

Après la période d'appropriation de l'outil PASS COACHING pour les nouveaux éducateurs intervenant sur les catégories départementales U15 et U18, le retour des feuilles d'évaluation deviendra obligatoire lors des rencontres qui se dérouleront à partir **du samedi 3 novembre 2018**.

Cette dernière doit être complétée par l'arbitre (officiel ou bénévole) et le délégué à la fin de chaque rencontre et retournée au format photo ou papier au service de compétition du District de l'Yonne à l'adresse électronique suivante [passcoaching89@gmail.com](mailto:passcoaching89@gmail.com) dans les 48 heures.

Cette grille est téléchargeable au format pdf sur le site du District.

En cas d'absence de retour de la fiche d'évaluation une amende forfaitaire sera systématiquement appliquée au club recevant.

Le challenge des éducatrices et éducateurs débutera à partir de cette date.

En effet à l'issue de la saison, l'éducateur(trice) titulaire de la formation pass-coaching et ayant obtenu la meilleure moyenne des notes pour au moins 2/3 des matchs, se verra décerner le titre d'« Éducateur de l'année » et sera mis à l'honneur à l'occasion de la soirée des Champions.

Nouveauté cette saison, le club dont les éducateurs(trices) diplômés auront obtenu la meilleure moyenne des notes pour toutes les catégories d'âge soumises à ce dispositif se verra décerner le titre de club de l'année.

Pour rappel, le dispositif PASS COAHING est un outil de prévention pour Influencer sur les climats des rencontres afin de tendre vers un climat de jeu totalement apaisé.

Lorsque la note sera inférieure à 10, le titulaire du pass coaching perdra un point et le Président du club sera automatiquement informé.

Enfin l'éducateur(trice) ou dirigeant(e) ayant perdu son Pass ne pourra plus :

- être désigné(e) comme éducateur(trice) ou dirigeant(e), arbitre ou délégué d'une équipe U15 ou U18 soumise à obligation et ce jusqu'à la fin de la saison.
- être présent(e) sur le banc d'une équipe soumise à obligation, et ce jusqu'à la fin de la saison.
- Pas de possibilité de rattrapage de points.

Le Président de la commission technique  
Cédric EHRET

[Grille d'évaluation](#)

**Présents** : MM Trinquesse - Barrault - Batréau - Rollin

Excusés : Mme Chéry-Floch - Mr Schminke

Assiste : Mme Lantelme (administrative)

Début de la réunion à 16 h 00.

## 1. Matches non joués

### **Match 51189.1 du 20.10.18 Paron FC - GJ Sens U15 départemental 1**

Demande de report de match du club de GJ Sens en date du 18.10.18.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 8 décembre 2018.

### **Match 52092.1 du 22.10.18 Joigny - Monéteau 2 Départemental futsal gr A**

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le lundi 12 novembre 2018.

## 2. Forfaits

### **Match 51971.1 du 21.10.18 Auxerre Stade/Courson - Vergigny Coupe Yonne féminine à 8 gr C**

La commission,

- attendu que l'équipe de Vergigny était absente au coup d'envoi,
- donne match perdu par forfait non déclaré à l'équipe de Vergigny au bénéfice de l'équipe de Auxerre Stade/Courson,
- enregistre le score : Auxerre Stade/Courson = 3 buts, 3 pts / Vergigny = 0 but, 0 pt,
- amende 40 € au club de Vergigny (forfait non déclaré).

Mr Rollin n'a pas pris part à la délibération.

### **Match 52118.1 du 08.12.18 St Bris/ECN - Avallon CO/Vauban FC Coupe Yonne U18**

La commission, vu le forfait général de l'équipe St Bris/ECN en U18,

- annule cette rencontre et dit l'équipe d'Avallon CO/Vauban FC qualifiée pour le prochain tour de Coupe Yonne U18,
- programme le match de Coupe Yonne U18 le 2 mars 2018 Avallon CO contre vq match FC Gatinais-Joigny comptant pour les 1/8<sup>ème</sup> de finale.

### **Match 52088.1 du 18.10.18 Fleury La Vallée - Auxerre Sp Citoyens Départemental futsal gr A**

La commission, vu le courriel du club d'Auxerre Sp Citoyens en date du 18.10.18,

- prend note du retrait de l'équipe d'Auxerre Sp Citoyens en départemental futsal,

- amende 60 € au club d'Auxerre Sp Citoyens.

### **3. Changements dates, horaires, terrains**

#### **Match 50373.2 du 28.04.19 Quarré/St Germain - Guillon Départemental 3 gr C**

Demande d'inversion de match du club de Quarré/St Germain en date du 18.10.18.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, inverse les rencontres,

- donne match aller à jouer le 18 novembre 2018 à 14 h 30 sur les installations de Quarré Les Tombes,
- donne match retour à jouer le 28 avril 2019 à 15 h 00 sur les installations de Guillon.

#### **Match 50795.1 du 04.11.18 Asquins 2 - Serein AS 2 Départemental 4 gr B**

Demande de report de match du club de Serein AS en date du 19.10.18.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 2 décembre 2018.

#### **Match 52090.1 du 26.10.18 Charbuy - Fleury La Vallée départemental futsal gr A**

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 7 décembre 2018.

#### **Match 52106.1 du 25.10.18 Fleury La Vallée 2 - Appoigny départemental futsal gr B**

La commission, vu le courriel du club d'Appoigny en date du 24.10.18, donne ce match à jouer le 6 décembre 2018.

#### **Match 51261.1 du 27.10.18 Courson/Vermenton - Migennes/Cheny U18 départemental 2 gr A**

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 8 décembre 2018.

#### **Match 51190.1 du 03.11.18 Auxerre AJ 3 - Avallon CO U15 départemental 1**

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 3 novembre 2018 à 16 h 00.

#### **Match 51343.1 du 27.10.18 Auxerre Stade 2 - E.C.N. U15 départemental 2 gr A**

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 10 novembre 2018.

#### **Match 51416.1 du 03.11.18 Vinneuf - St Clément Onze U15 départemental 2 gr C**

Demande de report de match du club Vinneuf en date du 18.10.18.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 10 novembre 2018.

### **4. Feuilles de matchs informatisées**

#### **Match 51266.1 du 20.10.18 St Fargeau 2 - Joigny 2 U18 départemental 2 gr A**

La commission, vu le rapport informatique de la FMI et le constat d'échec FMI,

- prend note de la réception de la feuille de match papier,
- enregistre le résultat : St Fargeau 2 = 0 / Joigny 2 = 7,

### **Match 51405.1 du 06.10.18 GJ Sens 2 - Gron Véron U15 départemental 2 gr C**

La commission, vu les pièces au dossier,

- prend note de la réception de la feuille de match papier,
- enregistre le résultat GJ Sens 2 = 3 / Gron Véron = 1,
- attendu que le club de GJ Sens a envoyé le 14 octobre 2018 la feuille de match à remplir au club de Gron Véron,
- attendu que le club de Gron Véron a transmis la feuille de match papier dûment remplie au secrétariat du District seulement le 21 octobre au lieu du 16 octobre 2018 comme demandé,
- annule l'amende de 35 € au club de GJ Sens pour non envoi de document demandé mais maintient celle au club de Gron Véron pour envoi hors délai.

### **Match 51411.1 du 20.10.18 St Sérotin/Pont - St Clément Onze U15 départemental 2 gr C**

La commission, vu le rapport informatique de la FMI et le constat d'échec FMI,

- prend note de la réception de la feuille de match papier,
- enregistre le résultat : St Sérotin/Pont = 2 / St Clément Onze = 5,

## **5. Questions diverses**

### **Match 50846.1 du 21.10.18 Mt St Sulpice - Varennes Départemental 1**

La commission, vu le courriel du club de Varennes en date du 24.10.18,

- demande un rapport écrit sur les circonstances de la blessure du joueur Baczynskyj Damien de Varennes :
  - à Mr Chihi, arbitre de la rencontre,
  - à Mr Pinguet Mathieu, observateur de la CDA
  - à Mme Chéry-Floch, déléguée du match
- et ce par écrit pour **mardi 30 octobre 2018**.

### **Match 50161.1 du 21.10.18 Avallon CO 3 - Chablis 2 Départemental 2 gr B**

La commission prend note du rapport de l'arbitre signalant la blessure du joueur Méziani Ouali du club d'Avallon CO et souhaite un prompt rétablissement à ce joueur.

### **Match 51781.1 du 28.10.18 Avallon Vauban FC/Semur Epoisses - Ravières Départemental 1 féminin à 8**

Courriel du club de Ravières en date du 22.10.18 : demande d'arbitre.

La commission a transmis cette demande à la CDA.

### **ABSENCE D'ARBITRES**

La commission prend note des absences des arbitres pour la journée du 21 octobre 2018 et transmet à la C.D.A. :

- D2 gr B 50162.1 St Florentin Portugais - Vergigny (arbitre excusé)
- D4 gr B 51035.1 Mt St Sulpice 3/Chemilly 2 - E.C.N. 3 (arbitre absent)

## 6. Désignation des délégués

La commission prend note de la désignation des délégués officiels du district pour les matchs suivants :

### **Journée du 28 octobre 2018**

- D2 gr A 50097.1 Migennes 2 - Champigny : Mr Barrault Norbert
- D4 gr C 51087.1 St Bris 2 - St Fargeau 2 : Mr Ménard José
- D4 gr D 50787.1 Tanlay - Etivey : Mr Favereaux Guy-Emmanuel

## 7. Matches amicaux ou plateaux

La commission enregistre les déclarations des matchs amicaux ci-dessous. Elle rappelle aux clubs leurs responsabilités par rapport à l'assurance et à la participation des joueurs.

- Cheny : plateau amical en U6/U7 le 20 octobre 2018
- Sens Franco Portugais : plateau amical en U6/U7 le 20 octobre 2018

*Ces matchs amicaux ne devront pas compromettre le bon déroulement des compétitions officielles qui sont prioritaires.*

## 8. Prochaines réunions

- Mercredi 31 octobre 2018 à 16 h 00  
MM Trinquesse - Barrault - Schminke - Mme Chéry-Floch
- Mercredi 7 novembre 2018 à 16 h 00  
MM Trinquesse - Rollin - Barrault - Schminke

Fin de la réunion à 17 h 00.

*« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus à l'article 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors. »*

Le Président de Commission

Jean-Louis Trinquesse

Le secrétaire de séance

Pascal Rollin